



ANNE-MARIE LIBON
Echevine de l'Urbanisme

Ans soutient le développement
d'espaces à vocation économique

pages 10-11



Les Ardentes,
informations pratiques

p. 2-3-4

Déchets ménagers

p. 6-7

Attention aux fortes chaleurs

p. 8



Grégory Philippin, *Bourgmestre*

« Les Ardentes », un festival pour la culture et pour les jeunes !

Pour sa 16^e édition, le festival « Les Ardentes » ne fait pas dans la demi-mesure. Si la première édition sur le site de Rocourt en 2022 fût un grand crû, cette édition 2023 est déjà un millésime en matière d'affiche et de fréquentation.

La ville d'Ans, aux côtés de la ville de Liège, est particulièrement fière de participer à

l'organisation de cet événement notamment en matière de mobilité mais aussi, en y étant active sur le terrain à travers son Plan de Cohésion Sociale qui symbolise l'engagement au quotidien de la Ville d'Ans dans l'encadrement des jeunes dans les quartiers. Pas moins de 60 000 festivaliers sont attendus chaque jour du festival. Un

tel mouvement de spectateurs va logiquement engendrer quelques perturbations auprès des voisins directs du site, c'est la raison pour laquelle, nous vous invitons à lire à titre de rappel ces quelques conseils pratiques qui ont déjà fait l'objet d'un flyer distribué dans les boîtes aux lettres des riverains concernés :

Informations pratiques !

Du mercredi 05, date d'ouverture du camping, au dimanche 09 juillet aura lieu l'édition 2023 du festival « Les Ardentes » à Rocourt.

Afin de préserver au maximum le cadre de vie des habitants du quartier, diverses mesures en matière de circulation seront prises par les villes de Liège et d'Ans. Comme l'an dernier, le stationnement des festivaliers sera strictement réglementé.

A cette fin, dès le jeudi 06/07 à 10h jusqu'au lundi 10/07 10h, un périmètre dont l'accès sera réservé aux riverains sera établi. Il sera subdivisé en 5 zones (au lieu de 4 l'année dernière). Ce périmètre sera contrôlé par la Police.

De plus, certaines rues de ce périmètre pourraient être momentanément fermées en fonction des flux de participants entrant ou sortant du site. Ces mesures seront néanmoins tout à fait temporaires. L'arrivée au camping se fera majoritairement le mercredi 05/07 par la Rue du village. Des mesures de circulation spécifiques seront également mises en place par la Police.

Nous insistons sur la vigilance supplémentaire des usagers de la route à la signalisation mise en place pour l'occasion. Celle-ci peut en effet être différente qu'à l'habitude.

L'accès aux habitants et à leurs proches aux zones qui les concernent est garanti

via un système de pass (laissez-passer). Deux exemplaires sont joints au présent toutes-boîtes.

Bien entendu, ce périmètre restera entièrement accessible aux véhicules d'urgence, aux professionnels de la santé, aux services d'aide à domicile et de livraison. Les modes doux (piétons, vélos, trottinettes...) y auront également accès sans contrôle particulier.

Les bus et transports scolaires auront accès au périmètre. Certains arrêts des lignes régulières du TEC seront modifiés. Vous trouverez les informations nécessaires à vos voyages sur le site www.letec.be.

Fonctionnement des pass

5 zones

Cinq zones de couleurs différentes seront créées. La liste des rues par zone est détaillée ultérieurement. Ces zones seront mises en place dès le 06/07 à 10h jusqu'au 10/07 à 10h. Seuls les véhicules autorisés pourront y accéder.

Comment utiliser ce pass ?

Après y avoir inscrit votre numéro de plaque, vous devez le disposer de manière visible, accolé à votre pare-brise, en haut à droite (côté passager).

Je souhaite bénéficier de pass supplémentaires. Où puis-je m'en procurer ?

Dans l'intérêt de l'ensemble des riverains, le nombre de pass supplémentaires sera limité à 2, soit 4 pass au total maximum par ménage. Vous pouvez demander ces pass supplémentaires aux points suivants :

- I Au guichet du Centre communautaire de Rocourt, rue de l'Arbre Courte Joie 40 : Le samedi 01/07 de 10h à 17h, le dimanche 02/07 de 10h à 17h ainsi que le lundi 3/07 de 10h à 17h.
- I En dernier recours, il sera possible de retirer des pass supplémentaires au

commissariat de Police de Sainte Walburge – Rocourt (rue Sergent Merx 121) pendant toute la durée du festival.

J'ai besoin d'accéder aux autres zones

Il est recommandé de circuler et stationner au maximum dans « votre zone ». Néanmoins, en cas de nécessité, il vous sera possible d'accéder aux autres zones avec votre pass.

Découvrez les mesures détaillées dans la liste des rues par zone, ci-dessous :

ZONE ROSE du jeudi 6 juillet 10h au lundi 10 juillet 10h.

Avenue de la Closeraie
Rue Jean Nihoul
Clos des Cherwiers
Rue de l'Arbre Courte Joie

Au départ de la rue des Français, mise en voie sans issue de la rue de l'Arbre Courte-Joie jusqu'à l'avenue de la Closeraie. Dans ce tronçon sera uniquement autorisé l'accès aux habitations.

Au départ de la rue des Quatorze Verges, sera uniquement autorisé l'accès aux habitations, jusqu'au carrefour de l'avenue de la Closeraie.

Clos du Long Sentier
Rue Jean Volders

Rue du Champs d'Aviation
Rue Joseph Dejardin
Rue des Trois Rois
Rue du Puits du Levant
Clos des Phosphatières
Clos de l'Horticulture
Clos des Porions
Clos des Postier
Chaussée de Tongres
du numéro 1 à 141
Clos des Chardonnerets
Clos des Archers

ZONE BLEUE du jeudi 6 juillet 10h au lundi 10 juillet 10h

Rue de l'Arsenal
du numéro 99 au 107 et du 94 au 104
Rue du Cheval Blanc
Clos des Houyeux
Rue du Village
du numéro 36 au 380 et du 39 au 321
Uniquement ouverte pour l'accès aux habitations.

Rue de l'Arbre Sainte-Barbe
du numéro 1 au 313 et du 2 au 306
En double sens entre les carrefours Visé-Voie et Victor Croisier et en sens unique du Carrefour Victor Croisier jusque Arsenal.

Rue du Stade
Rue Victor Croisier
Clos Hesbignon
Clos Fanny Thibout

Rue Visé-Voie
du numéro 1 au 77 et du 2 au 120
Mise en sens unique de la rue Sainte-Barbe vers la Chaussée de Tongres.
Changement du sens de stationnement des véhicules du jeudi 06/07 à partir de 10h jusqu'au lundi 10/07 à 10h.
Vieille Voie de Tongres
du numéro 221 au 345
Mise à sens unique de Visé-Voie vers la rue Bontemps.
Changement du sens de stationnement des véhicules du jeudi 06/07 dès 10h jusqu'au le lundi 10/07 à 10h.
Rue Bontemps
Clos du Vélodrome
Chaussée de Tongres
du numéro 2 au 140
Rue Sainte-Walburge

ZONE JAUNE du jeudi 6 juillet 10h au lundi 10 juillet 10h

Rue Joseph Walin
Rue Louis Héron
Rue de l'Égalité
Rue des Clercs

Rue Francisco Ferrer
Rue du Cimetière
Rue du 15 Août
numéros impairs

Place Mattéoti
Rue des Trois Rois
Rue de la Tonne
numéros impairs

ZONE VERTE du jeudi 6 juillet 10h au lundi 10 juillet 10h.

Rue du 15 Août
numéros pairs
Rue de la Tonne
numéros pairs
Rue du Sergent Merx
du numéro 36 au 92 et du 79 au 99
Rue de la Tombe
Rue Jambe de Bois
Rue de la Mare
Rue Joseph Raskin
Rue Jean-Etienne
Rue Oscar Flesch
Rue Naniot
Avenue Henry Lonay
Clos du Vieux Bure
Rue Longue
Rue Molinvaux
Rue des Genêts
Rue Haut-Douy
Rue Basse Cour

Rue des Trois Rois
Rue des Cultivateurs
Rue Paul Janson
Rue du Ruisseau
Rue Nicolas Kinet
Rue Pierre Lecharlier
Rue des Wallons
Rue du Cimetière
Rue Alexis Lekeux
Rue Léon Dolhen
Rue Sylvain Gouverneur
Rue Marie-Joseph Mouffart
Rue sous le Bois
Rue Houdret
Rue de l'Ouest
Rue Lambert Masset
Rue Georges Clémenceau
Place Nicolaï
Rue du Centre
Rue du Point de Vue

Place Hector Denis
Rue de la Légia
Rue Nesto-Michel
Rue Haut-Rhieux
Rue Mabiet
Rue des Moulins
Ruelle des Chats
Rue Bonne Nouvelle
Rue Nicolas Gélon
Ruelle Falihe
Rue des Tiges
Rue du Ventilateur
Rue de la Limite
Rue Simone Veil
Rue Haute
Rue des Quatorze Verges
Rue de Bierthe

ZONE ROUGE du jeudi 6 juillet 10h au lundi 10 juillet 10h.

Rue de la Renaissance
Rue du Cimetière
Rue de l'Arbre Sainte-Barbe
du numéro 317 au 443 et du 314 au 440
Rue du Pairoux
Rue des Héros
Rue Jeanne Renotte
Rue Principale

Rue Saint-Léon
Avenue de Juprelle
Chemin du Bois
Avenue des Cerisiers
Avenue des Pâquerettes
Rue du Cheval Blanc
Avenue de Voroux
Allée des Abbesses
Allée Bietlîmé

Rue de l'Arsenal
du numéro 4 au 16 et du 80 au 84 et du 1 au 5
Clos du Vert Champs
Rue des Robiniers
Rue du Village
du numéro 1 au 35 et du 2 au 32

Solidarité avec la population ukrainienne





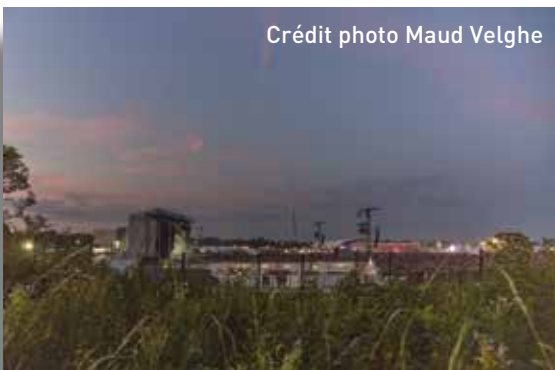
Crédit photo Maud Velghe



Numéros utiles pendant la durée du festival

- Pour toute urgence, s'adresser immédiatement au 112.
- Commissariat de police de Sainte Walburge - Rocourt : rue Sergent Merx 121, 04 340 93 00, les jeudi et vendredi de 8h à minuit et les samedi et dimanche de 10h à minuit.
- Le TEC Liège : 04 361 94 44, du lundi au vendredi de 06h30 à 18h30.

Crédit photo Maud Velghe



La Ville d'Ans et la Ville de Liège.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Crédit photo Maud Velghe

« Ils se sont dit oui »



Le 13 mai 2023
Les époux Pinte-Halleux



Le 13 mai 2023
Les époux Bastin-Djaoudi



Le 20 mai 2023
**Les épouses
Charlier-Brasseur**



Le 20 mai 2023
Les époux Duchesne-Antoine



Le 27 mai 2023
Les époux Calak-Pona



Le 27 mai 2023
Les époux Gerard-Ongena

Noces d'or à l'Hôtel de Ville d'Ans



Le 27 mai 2023
Les époux Collard-Samray



Le 27 mai 2023
Les époux Snytsers-Schwaiger

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

Premier Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine, de l'Énergie, de l'Environnement, du Budget et des Finances.

Déchets ménagers

Les règles et les bons gestes pour polluer moins et payer moins

Le mois dernier, la taxe complémentaire sur la collecte des déchets ménagers a été envoyée à celles et ceux qui, en 2022, avaient dépassé leurs quotas forfaitaires de déchets organiques (60 kg/hab/an), de déchets ménagers résiduels (55 kg/hab/an) et/ou de levées (30/ménage/an).

Même si les statistiques de production de déchets ménagers en 2022 restent excellentes (voir le dernier numéro d'Ans Infos), trop d'Ansois.e.s payent encore un supplément de taxe pour ces dépassements de quotas.

Or, le fait qu'ils sont largement minoritaires démontre que le respect desdits quotas est parfaitement possible, en portant un minimum d'attention au tri de ses déchets, sans payer plus et sans polluer l'environnement pas des dépôts sauvages ou l'utilisation abusive des poubelles publiques (en s'exposant, faut-il le rappeler, à de lourdes amendes).

Pour aider à y parvenir, voici un rappel des règles et des bons gestes à poser :

Que peut-on mettre dans les sacs bleus (PMC) ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, à Ans, les sacs bleus ont été « élargis ». C'est **gratuit** et on peut y mettre :

■ **Les bouteilles, flacons, pots et emballages en plastique souple** : bouteilles de limonade, d'eau, de lait ..., yaourts à boire, bidons d'adoucissant, flacons de shampoing, bidons en plastique d'un volume maximum de 8 litres, films, sacs et sachets, ...

■ **Les emballages métalliques** : boîtes de conserve, plats et barquettes en aluminium, aérosols culinaires et cosmétiques, couvercles et bouchons métalliques, ...

■ **Cartons à boissons** : briques de lait, berlingots, ...
+ depuis le 1^{er} janvier 2021, à Ans :

Les emballages en plastique rigide, à savoir les barquettes, rapiers, pots en plastique, pots de fleurs, seaux à tabac, ...

Tous ces emballages doivent être totalement vides. Les sacs bleus doivent être soigneusement fermés.

Que peut-on mettre dans les « papiers-cartons » ?

- Les sacs en papier
- Les boîtes en carton
- Les magazines et journaux
- Les dépliants publicitaires débarrassés de leur film plastique

Ces papiers et cartons ne peuvent être ni gras, ni souillés. Ils doivent être déposés devant chez vous, ficelés ou dans des caisses en carton. Et c'est **gratuit** !

Que peut-on mettre dans les bulles à verre (coloré ou non) ?

- Les bouteilles
- Les flacons en verre
- Les bocaux en verre

Il y a une trentaine de sites de bulles à verre sur le territoire d'Ans, Si celles que vous avez choisies sont pleines, allez donc aux suivantes si vous êtes motorisé ou reprenez-les deux ou trois jours chez vous si vous êtes piéton.

Faut-il également rappeler que les vitres, vitraux, miroirs, plats, lustres, néons, ... sont interdits et généralement trop grands pour le trou... ?

Comment puis-je me débarrasser de mes encombrants et électroménagers ?

- En allant les déposer gratuitement au **recyparc**, rue de Jemeppe, à Loncin, ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à

12 h 30 et de 13 h à 17 h et le samedi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h

- En appelant la **Ressourcerie du Pays de Liège**, au 04 220 20 00, qui viendra les chercher à votre domicile, sur rendez-vous.

Par l'affiliation d'Ans à la Ressourcerie, vous bénéficiez d'un **enlèvement annuel gratuit à raison de 3 m³ maximum**. Les enlèvements suivants sont payants à raison de 15 €/m³.

Comment puis-je me débarrasser de mes déchets de jardin ?

La collecte **gratuite** des déchets verts en porte à porte a toujours lieu, une fois tous les 15 jours, d'avril à novembre. Ce service n'est plus que très rarement assuré par les communes et, là où il est encore proposé, il coûte généralement entre 75 et 295 €/an.

Les déchets de tonte, feuilles, petits branchages, ... seront placés de préférence dans des poubelles rigides, lesquelles seront reposées sur votre trottoir après avoir été vidangées. (limitation à 1 m³)

Les sacs en plastiques de toute espèce sont tolérés mais il y a lieu de savoir que, dans ce cas, les sacs seront emportés par les collecteurs.

Les branchages plus importants seront rassemblés et ficelés en fagots dont la longueur ne pourra dépasser 1m20.

Il y a lieu de noter que les déchets organiques (déchets de cuisine, restes alimentaires, ...) ne sont pas des déchets verts et doivent trouver place dans le conteneur à déchets organiques.



Que peut-on mettre dans le conteneur vert (déchets organiques) ?

▮ **Les résidus alimentaires** : légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, filtres en papier et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, de moules, d'huitres, ...

▮ **Les petits résidus de verdure** : plantes d'appartement, fleurs fanées, fruits tombés, mauvaises herbes, ... (sachant que la collecte des déchets verts est maintenue d'avril à novembre pour les déchets de jardinage)

▮ **Autres déchets organiques** : essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (biodégradable), copeaux/sciure de bois,

Ces déchets organiques ne peuvent être emballés que dans du papier « journal »,



des sacs à pains intégralement en papier ou des sacs biodégradables labellisés.

60 kilos par habitant et par an sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle. Chaque kilo supplémentaire serait facturé 0,08 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 170 kg de déchets organiques en 2021 se verrait facturer 4 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (170 kg – 120 kg compris = 50 kilos x 8 centimes = 4 €).

Que peut-on mettre dans le conteneur noir (déchets ménagers résiduels) ?

En synthèse, **tout ce qui ne va nulle part ailleurs**, à savoir :

- ▮ Plastiques souillés, capsules de café (Nespresso, ...)
- ▮ Papiers d'emballages alimentaires, paquets à café sous vide, emballages « papier-plastique » indissociables
- ▮ Vieux textiles inutilisables
- ▮ Langes d'adultes (**700 kg/an exonérés sur présentation d'un certificat médical**)
- ▮ Langes d'enfants (**300 kg/an exonérés automatiquement par enfant de moins de 3 ans**)
- ▮ Litières non-biodégradables
- ▮ Cotons-Tiges, serviettes hygiéniques
- ▮ Lingettes, masques, gants, ...

▮ Cheveux, poils de chiens, poussières, contenu du sac d'aspirateur

▮ Frigolite, feuille de papier alu, mégots de cigarettes

Sauf ce qui est mentionné pour les langes, 55 kg/habitant/an de déchets ménagers résiduels sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle. Chaque kilo supplémentaire serait ici facturé 0,50 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 160 kilos de déchets ménagers résiduels en 2021 se verrait facturer 25 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (160 kg – 110 kg compris = 50 kilos x 50 centimes = 25 €).

Rappel : le nombre annuel de levées gratuites est de 30 pour les 2 conteneurs cumulés (pas 30 par conteneur, mais 30 au total). A partir de la 31^e levée, le coût est de 1 € par levée supplémentaire.

Enfin, n'oubliez pas que depuis janvier, vous pouvez vérifier de semaine en semaine votre production de déchets, en vous connectant, au moyen de votre login et de votre mot de passe à <https://www.intradel.be/particulier/> ou en téléphonant au 0800 99 154 (numéro gratuit).

RIEN NE JUSTIFIE D'ABANDONNER SES DECHETS !

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Nathalie Dubois,

Echevine en charge de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Attention aux fortes chaleurs et pics d'ozone!



La solidarité entre voisins doit être mise toute l'année mais particulièrement durant cette période.

Il est important de veiller à ses voisins âgés qui ne disposeraient pas de la présence de famille ou d'amis.

Si vous avez connaissance de personnes vulnérables à proximité de chez vous, nous vous invitons à prendre contact avec notre échevinat des seniors au 04 247 72 94 ou 04 247 72 76 afin de nous permettre de prendre contact avec ces personnes et de s'assurer au maximum de leur sécurité.

Nous vous remercions de votre bienveillance !

Comme chaque année, nous sommes actuellement en phase de vigilance du plan fédéral « fortes chaleurs et pics d'ozone » depuis le 15 mai. Cette phase dure jusqu'au 30 septembre.

La période qui arrive est statistiquement celle où il y a des températures supérieures aux 30 degrés.

Les seniors font partie des personnes les plus vulnérables.

Nous souhaitons vous rappeler quelques conseils de base à respecter en cas de fortes chaleurs :

- | Veiller à rafraîchir votre domicile (en gardant les volets ou tentures fermés durant la journée et à aérer plutôt en soirée) et à demeurer au frais autant que possible.
- | Veiller à boire suffisamment d'eau et à consommer des aliments riches en eau.

- | Limiter autant que possible les efforts physiques.



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive,
Echevin de la Culture et des Sports

Les « Ladies » débarquent
en ciné plein air,
les 12 et 13 juillet



Bar, Foodtrucks, stands, jeux et cadeaux – Animations : Samuel Rizzo et Vincent Arena

Pour la toute première fois, les « Ladies » au cinéma débarquent en plein air avec la ville d'Ans. Pendant près de 20 ans, ce concept dédié aux filles présenté et animé par le duo composé de Vincent Arena et Samuel Rizzo a rassemblé plus de 100.000 liégeoises tous les premiers mercredis du mois au Kinopolis de Liège. Pour la première fois de son histoire, ce spectacle haut en couleurs sortira des murs du complexe cinématographique de Rocourt pour proposer deux séances en plein air qui auront lieu les mercredi 12 et jeudi 13 juillet prochain dans le magnifique cadre verdoyant du château de Waroux à Alleur. Chaque soirée ouvrira ses portes dès 18h30 avec la présence de nombreux exposants, bars, transats et foodtruck sur le thème «vintage» et des « sixties ». La diffusion du mythique film « Dirty Dancing » en seconde partie de soirée sur écran géant sera précédée d'un show de plus d'une heure trente sur scène emmené par Vincent Arena et Samuel Rizzo. Au programme de ce spectacle dédié aux filles : de la musique, de la danse, un karaoké géant, des jeux, des animations, des surprises, et comme de coutume lors d'une « Ladies », de nombreux cadeaux offerts en présence des partenaires. Bref, une vraie expérience « Ladies » en mode festival plein air le temps d'un été à Ans.

Entrée gratuite



26 août,

Highlands Games : 11 à 18 h 30

2 catégories : sportives et loisirs. Epreuves de force avec lancer de pierres, de troncs et tirs de corde, ...

Whisky Club Waroux : 16 à 21 h

Rentrée du Whisky Club Waroux, après plus de 3 ans d'interruption due à la Covid.



Elle se fera bien sûr au son de la cornemuse. Au programme : whiskies d'Islay et, évidemment, des Highlands, liqueurs et cocktails à base de whisky. Entrée gratuite

Expo Philippe Waxweiler, du 18 août au 3 sept., du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

La peinture est avant tout pour lui un « plaisir solitaire » qu'il aime à partager de temps à autre à l'occasion d'une exposition. Il voudrait que ses œuvres provoquent chez le spectateur étonnement et rêverie. L'humour est pour lui une manière de vivre. Il aime provoquer et faire la preuve de la richesse poétique de son imagination. Il aime à conclure une visite par ces mots « Si vous quittez mes toiles en gardant dans votre esprit un sentiment d'ironie et d'humour, c'est que nous aurons fait un bout de chemin ensemble ».



A noter dans vos agendas :

3 septembre, de 11 à 17 h : course de caisse à savon, Parc des Côteaux, infos et inscription facebook : caisse à savon Ans

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Anne-Marie Libon,

Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme, de la Ruralité et de l'Agriculture

Ans soutient le développement d'espaces à vocation économique : une plus-value pour notre ville.

Le parc d'activités économiques d'Alleur va accueillir son 3e site d'unités économiques, pour répondre à la demande grandissante des petites et moyennes entreprises.



10

BV 3a PROJECTS

Le permis d'urbanisme a été octroyé pour la construction d'un complexe de 2 bâtiments avec 8 halls/unités, situé Avenue de l'Énergie, qui viendra s'implanter en lieu et place de l'ancienne maison de repos Werson.

Ce bâtiment abandonné depuis de très longues années, était devenu un chancre, présentant de nombreux et graves dangers, et nécessitant régulièrement l'in-

tervention des différents services communaux pour sécuriser le site.

Un beau projet et un énorme chancre en moins, en fallait-il encore plus pour nous ravir... Et oui, afin d'apporter une compensation paysagère à la destruction des arbres sur la parcelle, des mesures paysagères y seront développées : une haie de 728 charmes, différents massifs

d'arbustes, des arbres haute-tige, une prairie fleurie sur les abords du site.

Le parc d'activités d'Alleur compte déjà 2 sites regroupant des infrastructures destinées aux petites entreprises qui ont une activité d'artisanat, de service aux entreprises, de distribution locale ainsi qu'aux petites industries.

2 halls divisés en 39 espaces économiques modulables pour PME

HALL-EUR

2 halls divisés en 39 espaces économiques modulables pour PME



LOUSED LOGISTIK PARK

Différents halls de stockage et de bureaux implantés sur l'ancien site militaire à l'abandon, complètement rénové et assaini.

Toutes ces infrastructures apparaissent indéniablement comme une solution 'clé sur porte', idéale pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent démarrer une activité ou qui ont un besoin urgent de relocalisation ou d'extension d'activités.

Idéalement situés, isolés des zones résidentielles, bénéficiant d'une excellente accessibilité au réseau autoroutier, les différents parcs d'activités économiques présents sur notre territoire représentent un enjeu majeur du développement d'opportunités économiques locales.



Relance économique, création d'entreprises et création d'emplois... C'est aussi possible via la relance urbanistique !

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Christopher Gauthy,

Président de l'Agence de Développement Local, Echevin des Affaires économiques

Nouveaux à Ans :

BSW Créations : imprimerie sur tous supports

Rue de la Station, 48

4430 Ans

0493 928 244

bystyleworld@gmail.com

Optimum : agence immobilière

Rue Jean Jaurès, 33

4430 Ans

0496 718 130

info@optimum.be

www.optimum.be

Espace Dyade – Nathalie Wagemans : conseil conjugal et familial

Rue des Trois Rois, 69

4430 Ans

0487 513 160

ccf.n.wagemans@gmail.com

Concours d'affiches

Dans le cadre de la prochaine journée sans voiture qui aura lieu le 17 septembre prochain, l'ADL vous propose **un concours d'affiches** : l'affiche gagnante sera utilisée pour illustrer la prochaine édition de cette manifestation.

A la clé, des chèques commerces locaux à valoir dans plus de 100 commerces ansois.

Laissez place à votre créativité et inscrivez-vous dès maintenant à ce concours.

La seule exigence est le format en l'occurrence un A3, avec ou sans couleurs en fonction de votre créativité.

Les inscriptions au concours doivent se faire auprès de l'ADL au plus tard pour le 11 septembre. Le règlement complet de

ce concours y est également disponible sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 11 septembre au plus tard.

Tél : 04 247 72 95 ou 93 ;

adl@ans-commune.be

Une braderie qui fait chaud au cœur !



Shopping Sabry Sposa pour son engagement et sa motivation ainsi que l'ensemble des commerçants impliqués dans le succès de cette braderie. Bénéficiant de conditions climatiques particulièrement conviviales, cette braderie de Printemps 2023 a attiré un public très nombreux.

Joli succès pour la braderie de Printemps organisée les 2-3-4 juin derniers rue de la Station et rue de l'Yser à l'initiative de l'Association des Commerçants Ans Shopping, en collaboration avec l'Agence de Développement local d'Ans. Lors de leurs prises de paroles respectives, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans et Christopher Gauthy, le Président de l'ADL ont remercié la Présidente d'Ans



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Yves Parthoens,
*Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales*

Stage de vacances Plaisir d'apprendre

Vous cherchez un stage de vacances pour vos enfants ?

Le Plan de cohésion sociale, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles, organise la troisième édition de l'opération « Plaisir d'apprendre » du 24 juillet au 04 août 2023 et du 14 août au 25 août 2023 à Ans. Durant ces quatre semaines, les jeunes feront de la remédiation scolaire en matinée et des activités récréatives et/ou sportives les après-midis.

Au programme, du français, des maths et des langues mais aussi, du Basket, des visites culturelles, des jeux en extérieur, etc...

Prix : 10€ la semaine de stage.

Information et réservation par mail auprès de Mme Mores : christelle.mores@ans-ville.be

Par SMS au Numéro : 0491/62.40.86

Lieu : Rue G. Truffaut 35

8h30 – 16h30 (pas de garderie après 16h30).

Ardentes 2023 ! Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans sera présent les 6-7-8-9 juillet prochains !

Pour la seconde année consécutive, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans dirigé par Yves Parthoens sera présent sur le site des Ardentes à Rocourt. En effet, le Plan de Cohésion Sociale, actif tout au long de l'année dans les différents quartiers de la Ville collabore avec le service Prévention de la Province de Liège en proposant des activités ludiques autour des dépendances à l'alcool, la drogue et les risques liés au sexe. Déjà l'année dernière, l'équipe du PCS était présente dans le même état d'esprit. Plusieurs milliers de jeunes sont ainsi passés par le stand du PCS en 2022.

Cette année une borne selfie sera installée sur le stand histoire d'immortaliser l'évènement avec un message de prévention destiné à jeunesse et ce à l'initiative du Bourgmestre Grégory Philippin et du Président du CPAS, Yves Parthoens.



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Solidarité avec la population ukrainienne





Le travail facteur d'intégration par excellence,

Le phénomène migratoire des peuples autrement dit l'immigration ne date pas d'aujourd'hui.

Depuis la nuit des temps, l'humain s'est distingué par sa capacité d'adaptation dans l'environnement auquel il est amené à vivre.

L'Histoire retiendra à titre d'exemple, la migration des noirs Kamite vers l'Égypte et ensuite de la Grèce pour constituer la civilisation gréco-romaine.

L'origine de ces mouvements s'explique sous plusieurs aspects dont les principaux sont :

- ! L'économie,
- ! La politique,
- ! Le climat,
- ! La culture,
- ! La religion etc...

Cependant ces mouvements migratoires d'une région vers une autre ne va pas sans heurts. Dans le chef de certains autochtones cela peut être ressenti comme étant une présence envahissante voire même une « occupation » entraînant une dépossession quelconque eu égard au droit de sol. Ce sentiment occasionne indubitablement à tort ou à raison une réaction *de rejet de l'étranger*. L'allochtone ainsi étiqueté se retrouve face à un défi qui n'est pas toujours bien compris par ce dernier, suscitant ainsi une crispation entre allochtone et autochtone.

De mon point de vue et tenant compte de mon expérience personnelle, je peux affirmer sans réserve que le travail ou l'occupation professionnelle, libérale, indépendante ou salarié(e) est une réponse appropriée à ce type de sentiments. L'inclusion professionnelle, le travail collectif mixtant les personnes de différentes origines autrement dit la mixité sociale répond au mieux au

« déficit » communicationnel existant entre population de différentes origines.

La réalité cosmopolitaine de la ville d'Ans

Il y a beaucoup d'exemples dans lesquels l'immigration a apporté son pesant d'or en vitalisant la vie économique de notre région. C'est le cas dans le domaine de la restauration. Un petit aperçu dans notre cosmopolite Ville d'Ans, nous permet de mettre en évidence cet apport. Autant des restaurants exotiques allant du bas d'Ans jusqu'à hauteur de la rue Edouard Colson. Il en va de même dans le domaine de la médecine, de l'Aide aux personnes, des résidences ou homes pour personnes âgées etc.... L'exemple le plus frappant est celui du sport en général et plus particulièrement le football.

Voilà pourquoi l'intégration des personnes d'origine étrangère par le travail est à mon sens la meilleure réponse, et je dirais même la seule voie pour parvenir à une coexistence raciale pacifique, équilibrée, ainsi qu'à une concorde sociétale durable. Par ailleurs, en encourageant

l'intégration et l'inclusion sous toutes ses formes, les autorités tant régionales que fédérales ont mis en place quelques dispositifs légaux et réglementaires afin de garantir sa bonne mise en œuvre.

Il en va de soi que les besoins économiques et le manque criant de la main d'œuvre tout secteur confondu doit susciter en nous un éveil de conscience sur la nécessité de l'ouverture et l'intégration des allochtones.

C'est ainsi que les nouvelles politiques d'immigration basées sur l'intégration par le travail pourraient prendre petit à petit forme, et être adoptées sur base des besoins économiques et des demandes des entreprises dans divers domaines auxquels les allochtones ont tout autant à apporter leur contribution au développement de notre pays.

L'Union fait la force, un slogan qui a tout son sens.

R. Bolinga Ndjoli
Conseiller communal (Cdh-Rca)



Agenda

12 juillet, de 18h30 à minuit

Ladies Cine Plein Air

Bar, Foodtrucks, stands, jeux et cadeau
Animations : Samuel Rizzo et Vincent Aréna

Château de Waroux, entrée gratuite

Jeudi 27 juillet, de 10 à 12h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

15 août, Fort de Loncin

Participez aux commémorations dans le cadre de l'explosion du Fort de Loncin

18 août au 3 septembre :

Expo Philippe Waxweiler

Infos : www.chateau-waroux.be

20 août, départ du Fort de Loncin

Trail de la Grosse Bertha : 44, 26, 16 ou 9 kms, en solo ou en équipes,...

une belle façon de visiter les forts tout en courant, de découvrir les rues et campagnes de la région, de passer par le château de Waroux.

Infos et inscriptions : facebook :

La Grosse Bertha Ans asbl

– <https://www.grossebertha.com/>

Jeudi 24 août, de 10 à 12h

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

25 août, de 17h30 à 23h

Les Apéros ansois sont de retour

Comme chaque année, de la musique, de quoi se sustenter et surtout une ambiance festive.

Place Vanhove à Xhendremael

Infos : franco@funproject.be

26 août,

Higlands Games : 11 à 18h30

Whisky Club Waroux : 16 à 21h

Parc du Château de Waroux, entrée gratuite

27 août :

Xhendremael en fête

Xhendremael en fête
Dimanche 27 août 2023

Rue Paradis

8h à 13h :
Petit déjeuner à l'école communale
Toute la journée :
Brocante (Infos et inscriptions : 0495 43 53 65 de 14 à 18 h)

Place Vanhove

10h30 : Messe au village
12h00 à 18h30 : Barbecue et restauration diverse
Frites et bars
12h30 : Apéritif inaugural offert par la Ville d'Ans
Dès 14h00 : Carrousel - Grimage - Stand «La Besace» - Fanfare d'Othée
De 14h00 à 17h00 : Exposition photos « Ans d'Autrefois » au presbytère (Photo Club Loncin Loisirs)
De 17h00 à 21h00 : «Remember Rock Band» : Groupe de covers des années 70/80/90 - Ambiance assurée

Fin des activités à 21h00

VILLE D'ANS
Centre Culturel d'ANS
A l'initiative de Grégory PHILIPPON, Bourgmestre, et de Philippe SARVE, Echevin en charge de la Culture et du Tourisme.

La vente des boissons et petite restauration est strictement réservée aux organisateurs
Organisation :
Ville d'Ans - Les Chapeaux de Paille - Centre Culturel d'Ans - La Besace - Comité Télévisé de Xhendremael

Tu es belge ou européen et tu as entre 16 et 18 ans ?



Alors fais entendre ta voix le 9 juin 2024 pour l'élection du parlement européen !

Le dimanche 9 juin 2024, les 705 membres du Parlement européen seront élus dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. Si tu es belge ou européen et, qu'au jour de l'élection tu seras âgé de **16 à 18 ans**, tu pourras t'y exprimer à **condition de t'être inscrit avant le 1^{er} avril 2024!**

Pour t'inscrire, il faut :

- 1^{er} Être belge ou posséder la nationalité d'un des 26 autres états membres de l'union européenne.
- 2^e Être inscrit au registre de population d'une commune belge **au plus tard le 1^{er} avril 2024.**

3^e Être âgé d'au moins 14 ans lors de ta demande d'inscription.

4^e Ne pas être déchu du droit de vote.

Comment t'inscrire ?

En ligne sur inscription.elections.fgov.be (il est possible de s'identifier au moyen de sa carte eID ou d'Itsme)

Ou en transmettant à l'administration communale (y compris par mail elections@ans-ville.be) le formulaire de demande que tu trouveras sur le site <https://elections.fgov.be/electeurs-comment-sinscrire/le-droit-de-vote-des-belges-de-16-a-18-ans> + accompagné d'une copie de ta carte d'identité.

Une fois inscrit sur la liste des électeurs **et si tu as au moins 16 ans le jour des**

élections, tu recevras une convocation pour te présenter le jour des élections.

Attention, la demande d'inscription sur la liste des électeurs doit s'effectuer au plus tard le 31 mars 2024.

Il convient donc de déposer le formulaire complété au service population de l'administration pour le 31 mars 2024 au plus tard.

Toute information complémentaire sur le site <https://europeanelections.belgium.be/> ou <https://elections.fgov.be/>

Le service population est à ton entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 247 72 79 ou à l'adresse courriel : elections@ans-ville.be

Solidarité avec la population ukrainienne



Mercredi & Jeudi
12 & 13 juillet • 18h30

Ladies

Ciné PLEIN AIR

Château de Waroux

Écran géant, animations, bar, foodtrucks,
stands, show, jeux & cadeaux



★
GRATUIT

Animations

Vincent
Samuel Rizzo & ARENA
des Ladies at The Movies



*Sur réservation

